

PROGRAMME

Désignation, révocation et rémunération du syndic

REF : PR0070941963

Les textes : Loi du 10 juillet 1965 ; Décret du 17 mars 1967

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Connaître les différents modes de désignation du syndic de copropriété, les modes de rémunération, et la procédure de révocation de ce représentant.

Contenu de la formation

- Nature des fonctions du syndic
- Désignation ordinaire du syndic (provisoire, professionnel, non-professionnel, « coopératif »)
- Rémunération du syndic – contrat et fiche d'information sur les prix
- Désignation exceptionnelle d'un représentant en cas de vacance des fonctions du syndic
- Désignation exceptionnelle d'un représentant en cas de carence du syndic
- Désignation exceptionnelle d'un représentant en cas d'empêchement du syndic

Profils des apprenants

- Syndic ; Copropriété ; Immobilier ; Droit

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911

**Accessibilité**

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINOUE - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINOUE - Gestionnaire de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)